

Juin 2011



Retour en images sur le 8 mai 2011





# ASSOCIATIONS et BÉNÉVOLES : une richesse... QUI N'A PAS DE PRIX

### **SOMMAIRE**

» Mot du maire	p 2
» Actualité municipale	р 3
» Urbanisme	p 4
» Dossier	p 7
» Divers	p 10
» Enfance et jeunesse	p 10
» Culture et animation	p 14
» Sports et loisirs	p 16
» Santé publique	p 18
» Info mairie	p 19
» Agenda juin	p 20

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent impérativement être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent.

Contact: communication@ mairie-pontsaintmartin.fr

Magazine municipal d'information Tirage : 2 800 exemplaires Mairie : 02 40 26 80 23 Courrier électronique : contact@mairie-pontsaintmartin.fr Directeur de la publication : Yves François Conseillère déléguée à l'infomation : Christine Buteau Rédaction : commission communication-information Création et impression : Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56 Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.



2011 est l'année européenne du bénévolat et du volontariat. Il se crée 70 000 associations par an. Le bénévole consacre un temps décidé librement, sans contrepartie. Si le bénévole trouve personnellement dans son engagement un sens à sa vie et développe ses compétences, l'utilité "sociale" des associations est évidente, par le lien social et relationnel qu'elles créent en permanence, par le sens de l'intérêt général ou collectif qu'elles développent, permettant de "mieux vivre ensemble".

Outre leur rôle social, les associations sont des acteurs politiques et économiques importants. Le travail bénévole est une ressource essentielle et un facteur de production. Les 12 millions de bénévoles (26 % de la population de 15 ans et plus) donnent annuellement 1,5 milliard d'heures "gratuites", soit l'équivalent de 900 000 emplois à temps plein. Les emplois salariés sont au nombre de 1 800 000. Le poids économique du secteur associatif est réel.

Le soutien de la vie associative, tellement importante pour la vie de la cité et le lien social qu'elle crée, est indispensable, non seulement par le biais de subventions communales annuelles tenant compte des trésoreries et des projets raisonnables des associations, mais aussi par bien d'autres moyens, comme à Pont Saint Martin :

- mise à disposition gratuite des salles communales, sous certaines conditions,
- prise en charge financière par la commune de locations parfois coûteuses de matériels de sonorisation, de gradins lors de manifestations, des coûts de surveillance et des agents de sécurité lors de fêtes associatives...
- logistique et intendance des fêtes et manifestations assurées par les services techniques,
- gratuité totale depuis 1991 des photocopies des documents des associations par les services de la mairie,
- construction de nouvelles salles (Vieux Pressoir, futur pôle culturel), réhabilitation des locaux...

Nous réfléchissons en ce moment au niveau intercommunal à de nouvelles actions possibles pour aider et soutenir notre vie associative :

- avec le Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne, pour apporter les formations nécessaires aux bénévoles des associations souhaitant acquérir de nouvelles compétences.
- avec la Communauté de Communes de Grand Lieu, dans le cadre du Projet de Territoire en réflexion entre tous les élus, pour compléter les services déjà offerts à nos populations par la mutualisation de moyens entre les communes, et peut-être par de nouveaux investissements de la CCGL (grande salle polyvalente intercommunale...).

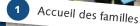
Juin est un mois où beaucoup de nos associations organisent une manifestation ou leur assemblée générale. Ce "Mot du maire" est avant tout un mot de remerciements à toutes celles et ceux qui oeuvrent bénévolement au sein de la cinquantaine d'associations locales.

Merci à vous pour votre investissement au service de tous. Votre rôle est nécessaire au "mieux vivre ensemble" à Pont Saint Martin.

Yves François, Maire

# Vendredi 6 mai

# MUNICIPALE







Les familles sur les lieux du crash du Hampden I AD 750



Cérémonie hommage au cimetière du Pont du Cens où les aviateurs sont enterrés



Goûter champêtre à la ferme de La Moricière



Les familles sur les lieux du crashs du Wellington IC R 1374



Visite et dégustation au Domaine du Moulin

### **RETOUR**

# en images sur...

Les cérémonies commémoratives spéciales, qui ont eu lieu du 6 au

8 mai, en présence de 8 des 10 familles des aviateurs disparus sur notre commune. Trois jours intenses, riches en échanges, en partage, et surtout, en émotion.



Il y avait beaucoup de monde sur la place de la mairie pour les allocutions, en présence de Jacques Floch, ancien secrétaire d'Etat aux anciens combattants

Lecture de poèmes écrits

par la mère de Wray Heywood

10



Les cérémonies ont eu lieu en présence de nombreux représentants de l'armée de l'air et d'associations d'anciens combattants

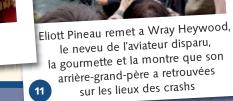


Pat Harris parle au nom des familles des aviateurs disparus





Un lâcher de pigeons, symbole de liberté et de paix, marque la fin de la cérémonie





Un repas officiel était organisé, salle Gatien



# RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : POURQUOI ? COMMENT ?

### Questions / réponses à Christophe Legland, adjoint à l'Urbanisme



La révision du plan d'occupation des sols est en cours. Après plusieurs ateliers avec des acteurs sociaux-professionnels locaux, la réunion publique en juillet 2010 a permis de comprendre la complexité de la démarche qui n'a plus rien à voir avec la révision du POS de 1990. La marge de manœuvre des élus en charge de préparer l'avenir de Pont Saint Martin est limitée. Toutefois, de nombreux rendezvous continuent d'être demandés au maire et 411 lettres de propriétaires de parcelles ont été reçues en mairie, espérant la mise en constructibilité de parcelles... alors, essayons de répondre à quelques questions régulièrement entendues.

# Le plan d'occupation des sols de Pont Saint Martin date de vingt ans. Pourquoi la commune engage-t-elle aujourd'hui sa révision?

La situation géographique de Pont Saint Martin rend notre commune attractive pour de nouvelles familles et de nouvelles entreprises, mais les secteurs disponibles se raréfient. Il convient de préparer l'avenir, de prévoir les nouvelles zones à urbaniser et les réponses aux enjeux locaux et régionaux.

#### Quelles différences entre la révision du plan d'occupation des sols de 1990 et la révision en cours permettant de doter Pont Saint Martin d'un plan local d'urbanisme?

Il y a vingt ans, les élus recherchaient les meilleurs zonages qui leur paraissaient les plus logiques pour le développement communal. Aujourd'hui, les orientations d'aménagement et les zonages ne viennent qu'en fin de

démarche. Il faut d'abord définir un vrai projet pour la commune à travers un plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Un diagnostic sur les points forts et faibles de la commune en est la première étape: il a été présenté lors d'une réunion publique début juillet 2010. Un diagnostic agricole sur la qualité des terres communales et un inventaire des zones humides ont été ensuite réalisés avec les exploitants eux-mêmes. Pont Saint Martin est caractérisée par la présence de plusieurs centaines d'hectares de parcelles classées par l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine). Les viticulteurs ont été appelés à donner leur avis sur la qualité viticole des terres (même non plantées) classées par l'INAO et pouvant porter demain un projet communal (urbanisation, développement économique, équipements publics...). Le SCOT pose pour principe la préservation en priorité des terroirs les plus qualitatifs, viables et durables.

# Les élus locaux ne peuvent-ils donc pas décider seuls et entièrement des orientations à prendre?

Non. On le voit, la marge de décision des élus est encadrée. Si certains terrains paraissaient avoir de bons atouts il y a quelques années encore, il est désormais impossible d'envisager de rendre constructibles des parcelles isolées. Seules quelques "dents creuses" pourront être comblées demain afin de permettre la continuité du bâti. Les orientations d'aménagement seront soumises aux Personnes Publiques Associées (Services de l'Etat, SCOT, communauté de communes, Agence de l'Eau, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture et des Métiers...) qui statueront sur la cohérence de l'ensemble des décisions.

# Quels autres axes sont donnés aux élus pour réaliser leur projet d'aménagement et de développement durable?

Des lois ont été votées, comme la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain et Urbanisme et Habitat (2000 et suivant). Ces lois pointent du doigt certains enjeux comme la limitation de la consommation d'espace, la nécessité de densifier et de renouveler la ville sur elle-même pour éviter l'étalement urbain... La loi SRU impose par exemple aux communes de plus de 5 000 habitants et faisant partie d'une agglomération de 50 000 habitants (comme Nantes Métropole par exemple) de réaliser 20% de logements sociaux par rapport à la totalité du parc de

# Urbahisme

logements de la ville (2 100 logements à Pont Saint Martin, non concernée pour le moment par cette règle). Pour les communes dépendant du SCOT du Vignoble Nantais, dont notre commune, ce sont 20% de logements aidés ou sociaux sur le total des nouvelles constructions qui sont demandés. Le Schéma de Cohérence Territoriale préconise pour Pont Saint Martin 40 nouveaux logements par an, dont 8 logements aidés (ou sociaux). Le SCOT préconise l'émergence de nouvelles formes urbaines, la construction de logements selon un éventail plus large qu'avant, avec notamment davantage de collectifs, de semi-collectifs, etc. afin que chacun ait son logement... Le Schéma de Cohérence Territorial, qui s'impose aux plans locaux d'urbanisme des 37 communes du territoire dont Pont Saint Martin, précise que le développement des villages (ensemble de maisons d'habitation ayant une vie propre, avec commerce(s) ou équipement public) est possible en continuité du bâti existant, avec la définition préalable d'un réel projet de village. Pour les hameaux (regroupement de maisons sans commerce ni équipement public), seules les constructions en dents creuses et l'évolution du bâti existant sont admises, excluant toute extension de l'enveloppe bâtie, ce qui change évidemment les données du POS de 1990. Le SCOT insiste encore sur la préservation de la qualité du patrimoine naturel comme élément de structuration des paysages, sur la reconnaissance des corridors biologiques, sur le respect d'une coupure verte entre le territoire du SCOT et l'agglomération nantaise, sur la protection et la valorisation du bocage et des espaces boisés, sur la nécessité d'avoir une vision à long terme de l'activité agricole. Les Grenelle 1 et 2 imposent de réfléchir à de nouvelles formes d'habitat, plus économes en énergie, avec une incitation à s'orienter vers des énergies renouvelables...

# La commune a une histoire viticole et agricole. Il existe encore de nombreuses caves ou bâtiments dont l'architecture simple mais spécifique témoigne de ce passé viticole en sud-Loire. Que peut-on faire pour sauvegarder ce patrimoine bâti?

Le bâti de caractère ou présentant une architecture de qualité, bien au-delà des seules caves anciennes, doit être recensé dans un inventaire à mener sur l'ensemble du territoire communal. Ce sera fait dans les mois prochains. Concernant certains bâtis, ils pourront faire l'objet d'un zonage limité permettant leur réhabilitation, en respectant les autres contraintes des règles du POS et du Conseil Général (retrait par rapport à la voie).



Les élus sur le terrain. Le projet communal d'aménagement doit tenir compte des réalités territoriales et de ses spécificités.

# Quel calendrier pour la révision du plan d'occupation des sols désormais?

Les Personnes Publiques Associées doivent être rencontrées courant juin. Afin de présenter le projet d'aménagement et de développement durable, véritable pierre angulaire du plan local d'urbanisme, une réunion publique aura lieu lundi 27 juin 2011, 20 h 30, salle des fêtes, si nous avons reçu comme nous l'espérons les décisions très attendues de l'INAO. Un important travail avec les services de l'Etat aura lieu au cours du second semestre 2011 et en 2012, jusqu'en septembre. Pour information, le SAGE (gestion des eaux du bassin versant), la Police de l'Eau et les Services de l'Etat, imposent à la commune de réaliser et de mettre en service une nouvelle station d'épuration du double de traitement de celle existant au Beau-Prêtre, avant l'entrée des nouvelles familles dans leur maison ou leur appartement de la troisième tranche du Haugard. Pendant la période d'étiage (juin à août), les eaux traitées par la station d'épuration devront désormais être stockées pendant les mois d'été et non reversées dans la rivière l'Ognon.

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION
DU PROJET D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Lundi 27 juin
Salle des fêtes, 20h30

# Volvie

# PLAN D'ACCESSIBILITE à la Voirie et aux Équipements publics (PAVE)

La loi a fixé l'échéance de 2025 aux communes, pour réaliser les travaux nécessaires afin que les voiries et les équipements publics soient réellement accessibles à tous, à commencer par les personnes à mobilité réduite en fauteuil roulant, les malvoyants... Les commerces ont de leur côté, l'obligation légale de trouver également des solutions pour fin 2015. La commission communale PAVE pilotée par Daniel Machard, adjoint à l'économie, à la voirie et aux déplacements, composée d'élus et de personnes nonélues, des représentants du Conseil Général de Loire-Atlantique, de la DDTM\*, de la CCGL\*\*, des parents d'élèves, des personnes à mobilité réduite, des commerçants... avait défini, fin 2010, un périmètre d'études pertinent dans le bourg incorporant les voies posant problème et les équipements publics (écoles, salles associatives...).

Le bureau d'études, retenu pour les neuf communes, a procédé à un diagnostic précis financé par la CCGL: quels constats peut-on faire concernant les problèmes d'accessibilité au regard des normes en place ? Accès possible aux fauteuils, pente, largeur des trottoirs, passages pour piétons manguants ou à repeindre...? Quelles préconisations faites à la commune ? Le diagnostic a été présenté par Daniel Machard et les responsables des services techniques municipaux, mardi 26 avril, aux membres de la commission. Quatre-vingt dix points ont été recensés et détaillés sous forme de fiches avec photographies. Chaque membre de la commission, avec l'aide d'un CD reprenant l'ensemble des fiches présentées, a pour mission de poursuivre leur examen à son niveau ou à plusieurs en se rendant compte sur le terrain éventuellement. L'objectif est désormais de prioriser les points noirs et les préconisations faites par le bureau d'études. Après chiffrage des coûts des solutions,



L'accessibilité a été améliorée rue des Combes et place du Marché

un plan pluriannuel d'investissements sera établi par les élus. Certains travaux ont déjà été effectués sur des parcelles communales, comme l'accès avec des trottoirs surbaissés au marché, au cabinet médical, aux toilettes publiques de la place du Marché, etc.

À noter encore la réalisation par le Conseil Général dans les mois à venir, sur la Ligne 12 LILA, d'une plate forme accessibilité pour les personnes à mobilité réduite en fauteuil roulant (cars adaptés), vraisemblablement à hauteur du multiaccueil (rue des Sports), du fait des possibilités offertes par l'aire de covoiturage proche et d'une descente possible au retour, de l'autre côté de la rue de Nantes.

- \* Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- \*\* Communauté de Communes de Grand



### RISQUES de FEUX de VÉGÉTATION

L'arrêté préfectoral sur les restrictions d'eau est consultable en mairie.

Appel à la vigilance en raison de la situation de sécheresse de ce début de printemps, qui a provoqué plusieurs départs de feux dans la région

Ces feux ont nécessité l'engagement de nombreux moyens de secours afin de les combattre.

Dans ce contexte, la vigilance de tous les acteurs et de toute la population doit être renforcée afin d'éviter tout départ de feu.

Les services de secours sont également attentifs afin que les éventuels départs de feux puissent être combattus rapidement.

Mais en une telle période, c'est à chacun d'être très vigilant et prudent quant à l'emploi du feu (barbecues, écobuages, destruction de déchets, mégots de cigarettes...). Chacun est responsable du dommage qu'il peut causer par sa négligence ou son imprudence. Toute personne qui est témoin d'un feu doit immédiatement alerter l'autorité la plus proche (sapeurs pompiers 18, gendarmerie 17 et appel d'urgence européen 112) et lui indiquer d'une manière aussi précise que possible le lieu, la nature et l'importance du sinistre.

#### Contact:

Préfecture de la Loire-Atlantique - 02 40 41 20 20

#### **IMPORTANT**

En raison de la sécheresse, les agriculteurs ont des difficultés pour trouver du fourrage pour leurs bêtes.

Si vous êtes propriétaires d'une parcelle que vous pourriez mettre à leur disposition, merci de contacter Olivier Batard au **02 40 32 78 74.** 





# Le site Internet de la commune est EN LIGNE ! www.mairie-pontsaintmartin.fr

Après des mois de concertation, d'élaboration des contenus et de mise en forme des données, le site Internet de Pont Saint Martin est en ligne depuis la fin du mois de mai.

#### > Quels sont les objectifs de ce site Internet ?

Ce site, informatif et pédagogique, a pour objectif de répondre facilement aux besoins d'information de tous les Martipontains et de mieux faire connaître la ville à ses habitants. Ce site est à la fois un site « vitrine », c'est-à-dire qu'il présente la commune d'un point de vue informatif aux habitants mais aussi au grand public. Il a également une vocation pratique et fonctionnelle : les internautes doivent trouver facilement l'information qu'ils recherchent et avoir accès à des documents téléchargeables et services en ligne.

#### > Qui a réalisé le site ?

Le site est le résultat d'un travail de groupe. Tout d'abord, une commission ad hoc a été créée au sein de la mairie, regroupant des élus et Julie Batany, responsable communication, vie associative et événementiels. Un appel à concurrence a ensuite été lancé. L'agence nantaise Créasit a été retenue, pour un coût de 10 106,20 €. Leur proposition était à la fois simple et interactive dans sa forme mais aussi fonctionnelle et pratique pour la mise en ligne des

contenus, avec un coût raisonnable. La commission a ensuite travaillé à l'élaboration du système de navigation du site (manière d'accéder aux différentes pages), avant que les services municipaux et les élus ne préparent les contenus, textes et photos. Ceux-ci ont ensuite été intégrés conjointement par Créasit et le service communication, vie associative et événementiels. Un travail long et fastidieux pour lequel il faut être méticuleux afin d'assurer une bonne cohérence des contenus du site.

#### > Que trouve-t-on sur le site ?

En naviguant sur le site, vous pourrez découvrir de nombreuses informations sur la vie locale : agenda des manifestations, actualités de la municipalité et des associations, menus du restaurant scolaire, services municipaux... Vous pourrez consulter, en ligne, les publications municipales et le plan de la commune.

#### > Y trouve-t-on des services en ligne ?

La commission « site Internet » s'est interrogée sur l'opportunité de proposer des services en ligne type demandes d'actes d'état civil ou réservations de salle. Ces fonctionnalités ayant un coût, la municipalité n'a pas souhaité proposer ces services. Selon la demande et l'utilisation du site, la commission réfléchira à leur mise en place. RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU SITE INTERNET Jeudi 9 juin à 20h A la salle des fêtes

# LE SITE INTERNET

# www.mairie-pontsaintmartin.fr

La commission « site Internet » a souhaité un système de navigation simple et resserré autour de grandes catégories :

- Découvrir la commune : présentation de la commune, en chiffres, en images et en histoires. Cette rubrique s'adresse également aux touristes qui souhaitent mieux connaître et situer notre commune dans son environnement.
- Vie municipale : fonctionnements de notre collectivité, rôle et travail des élus, organisation des services municipaux, etc.
- Aménagement du territoire: informations concernant la vie économique, l'environnement, l'urbanisme, la voirie et les transports.

- **Vie quotidienne :** informations dont vous pouvez avoir besoin au quotidien, et à tous les âges : enfance-jeunesse, vie scolaire, seniors, solidarité, etc.
- **Sports, culture, loisirs**: présentation de l'ensemble des équipements sportifs et culturels de la commune et accès direct aux pages des associations.
- Ville pratique: renseignements sur les démarches administratives, les locations de salle, les numéros utiles mais aussi téléchargement ou consultation des publications municipales.



#### En un clic

La rubrique « en un clic » vous permet d'accéder directement aux pages concernant les droits et démarches, à l'annuaire de contacts, au bulletin municipal, aux travaux en cours et aux menus du restaurant scolaire. Le site Internet est aujourd'hui un outil devenu incontournable.

La commission municipale « site Internet » l'a souhaité simple d'accès, riche en information et pratique.

Il n'attend plus que votre visite... alors, tous à vos souris et bonne navigation!

### Agenda

L'agenda vous présente toutes les manifestations culturelles, sportives et autres, associatives et municipales qui sont prévues dans la commune dans le mois à venir, sous la forme d'un calendrier. Deux manifestations peuvent être mises "à la une".



# à la loupe!



# Guide pratique

Le site Internet de la commune vous propose un annuaire complet de l'ensemble des interlocuteurs dont vous pouvez avoir besoin au quotidien. Une recherche par type (acteur institutionnel, association, professionnel, service municipal, structure intercommunale) et par catégorie (artisans, commerce de proximité, construction, loisirs, santé, etc.) permet à chacun de trouver ce qu'il souhaite.

#### Rechercher

Un moteur de recherche très affiné vous permet de trouver rapidement les pages qui vous intéressent.





# Guide des droits et démarches

Le site de Pont Saint Martin bénéficie d'un « co-marquage » avec le site service-public.fr, en partenariat avec la Documentation Française. Cela vous permet de trouver facilement une réponse aux questions administratives que vous pourriez vous poser.

# Téléchargement

Vous pourrez trouver sur le site un grand nombre de publications mises à votre disposition en téléchargement libre : magazine municipal, compte-rendu du conseil municipal, règlements des services enfance-jeunesse, plans des lignes de bus...



Afin d'améliorer le site, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques (communication@mairie-pontsaintmartin.fr).





# Le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de GrandLieu qui vous alimente en eau potable, vous informe

Des entreprises privées proposent régulièrement par courrier une « assurance contre les fuites d'eau » : ces démarches commerciales n'émanent pas du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Grandlieu.

Chacun est cependant libre de souscrire un contrat « assurance fuite » pour son réseau privatif. Evaluez alors l'intérêt qu'il peut représenter pour votre installation.

Renseignez-vous précisément sur la couverture du contrat, les événements garantis, les exclusions, sans oublier que votre assurance habitation couvre peutêtre déjà ces risques.

Un plafonnement du montant des factures en cas de surconsommation consécutive à une fuite non décelable est déjà institué dans le périmètre du syndicat.





Pour inscrire son enfant, il faut d'abord faire la démarche administrative à la mairie (Maison de l'Enfance), puis les familles reçoivent un certificat d'inscription scolaire à remettre au directeur de l'école. **Prendre contact avec Maryse Audry au 02 40 26 80 64.** Pour les enfants qui vont entrer au CP, il est

JEUNESSE

Le service enfance-jeunesse vous informe : INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES LES HALBRANS

(maternelle et élémentaire)

nécessaire de refaire une inscription auprès de la mairie (Maison de l'Enfance) en suivant la démarche ci-dessus. Merci de faire les démarches le plus rapidement possible pour que les directeurs et les enseignants puissent organiser au mieux la rentrée 2011/2012.

#### **RAPPEL**

Le service restauration scolaire a maintenant rejoint le service enfance-jeunesse. Pour toute question relative à ce service, merci de contactez la Maison de l'Enfance au 02 40 26 80 64.







# La SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT à la Farandole

À l'occasion de la semaine de l'environnement du 11 au 17 avril, les enfants de La Farandole ont pu

découvrir le marché de Pont Saint

Martin et ramener toutes sortes de fruits et légumes (champignons, carottes, radis, endives, figues, pamplemousses et avocats). Tout au long de la semaine nous avons appris à les reconnaître mais aussi à distinguer leurs différents goûts, textures... Un groupe d'enfants s'est promené le long des Prés Moreau afin d'y découvrir la faune et la flore (le ver de terre qui rampe, l'odeur relevée de la feuille de menthe, la douceur de la mousse...).

Cette semaine a été riche en découvertes pour leurs 5 sens en éveil !

### Café T'es In

Samedi 25 juin, de 15h à 19h à la Maison des Jeunes.

Adolescents, parents, enfants, venez découvrir l'univers des grands jeux en famille. Café et thé offerts. Bonne humeur garantie!

# DES DÉGUSTATIONS LUDIQUES et ORIGINALES

### au restaurant scolaire

Dans le cadre de la semaine de l'environnement, les élèves des deux écoles déjeunant au restaurant scolaire ont pu bénéficier de dégustations spéciales. Cette animation était organisée par le service enfance-jeunesse, avec la société Avenance, qui prépare et fournit les repas du restaurant scolaire.

Le lundi 11 avril, une pomme géante trônait au centre du restaurant sco-



laire. Celle-ci, ainsi qu'un stand, signalait la dégustation de pommes qui était proposée aux enfants, en partenariat avec la société Devaud, grossiste en fruits et légumes pour la société Avenance

Quatre variétés de pommes : Fuji, Granny Smith, Idared, Golden, invitaient les enfants à découvrir des goûts et saveurs différents. Ainsi, une fois leur plateau déposé, ils pouvaient goûter des morceaux de chaque pomme et emporter une pomme pour la déguster. Pour les plus petits, deux variétés différentes leur étaient proposées à l'assiette. Chacun a ainsi pu se rendre compte des particularités, trouvant l'une plus « sucrée » ou plus « salée » (!) que l'autre. Comme le souligne M. Queruel, directeur du site Avenance à Machecoul, « c'est l'occasion pour certains qui ne mangent jamais de pommes chez eux, de goûter et d'expérimenter différentes saveurs ».



Sur les autres jours de la semaine, différents fromages, des bâtonnets de crudités et une poêlée campagnarde ont offert aux enfants des manières originales et ludiques de découvrir les aliments.

À noter que toute la semaine, différents pains ont été proposés aux enfants, en partenariat avec la boulangerie Bannette, qui fournit le pain au restaurant scolaire pour cette année scolaire, un petit plus très apprécié par les enfants.



## **ÉCOLE LES HALBRANS**

# Réalisation d'un clip vidéo : LES CM2 FONT LEUR SHOW!



Nous sommes les élèves de la classe de CM2 des Halbrans de Yannis Rousseau et cette année nous avons réalisé un clip vidéo sur la chanson « les lionnes » de Yannick Noah, avec la collaboration bénévole de Kévin Rolland (www.lkprod.fr), employé municipal à l'OMEJ.

Début janvier, Kévin a proposé au maître de travailler avec nous pour réaliser un clip vidéo. Très rapidement nous avons décidé de l'effectuer sur un chant de notre spectacle de chorale. Nous avons d'abord commencé, début mars, par travailler sur le scénario (L'histoire de 3 femmes africaines qui sans relâche vont chercher de l'eau...). Puis, nous avons fabriqué collectivement un story board en découpant la chanson en 3 parties que nous avons retravaillées ensuite avec Kévin. Par ailleurs, Kévin est intervenu au sein de la classe, puis par groupe, pour nous apporter les connaissances spécifiques à ce projet (les différents métiers du cinéma, le vocabulaire, la manipulation de la caméra...) et en classe nous avons réalisé le décor et rassemblé le matériel nécessaire (déguisements, accessoires, maquillage...).

Nous tenons vivement à remercier les différentes personnes ayant participé

avec nous et plus particulièrement le papa d'une élève qui nous a fourni d'immenses rouleaux de papier pour réaliser notre décor (une fresque représentant un paysage africain de 3m50 par 8m); Sandrine Mary, l'intervenante chorale qui a enregistré notre chant qui a servi au scénario; Laëtitia, l'aide à la direction, qui le jour du tournage, a joué le rôle de la chef maquilleuse et tous les parents qui nous ont aidés de différentes façons...

Le jeudi 21 avril, sous le soleil, après avoir répété la semaine précédente, nous étions tous fin prêts, chacun à son poste : les 3 réalisateurs, les 3 cameramen, les 13 acteurs, les 3 accessoiristes, les 2 maquilleurs, Laëtitia, le maître et Kévin. Le tournage a débuté à 9h dans la cour sous le regard étonné des autres élèves de l'école et s'est terminé vers 15h30.

Enfin, mi-mai, Kévin est venu nous expliquer comment faire le montage. Puis, il nous a montré le résultat final.

Dans quelques jours, nous allons présenter le clip à nos parents et nous sommes impatients de voir leurs réactions. Le samedi 11 juin, le clip sera diffusé lors de notre spectacle de chorale que nous présenterons avec les classes de CE2/CM1 de M<sup>lle</sup> Guitteny et M. Pouivet.

Si vous êtes intéressés, sachez que notre fresque sera exposée à la fête de l'école et, qu'à cette occasion, le clip sera diffusé pour tous.

Nous tenons encore vivement à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés pour cette merveilleuse aventure cinématographique et plus particulièrement Kévin et le maître.

> Les élèves de la classe de CM2 de Yannis Rousseau





# **CHASSE AUX INDICES aux Prés Moreaux**



Dans le cadre de la semaine sur l'environnement, les classes de CP et CE1 de l'école élémentaire « Les Halbrans » ont participé, jeudi après-midi 14 avril à un grand jeu de piste organisé par Alexandre et Juliette, intervenants du CPIE.

Ainsi, les 97 enfants du cycle 2 ont recherché dans ce lieu privilégié, tant au niveau de la flore que de la faune, les traces des différents petits habitants du site des prés Moreaux.

Ils ont pu découvrir que le ragondin laissait des excréments bien reconnaissables, que les cônes de pins étaient les restes du repas d'un écureuil, que la galle du chêne était le refuse des layes de cynins etc.

Autant de pistes riches en exploitations pour la découverte du monde. Cette exploration, très ludique, d'un environnement proche est également l'occasion pour ces jeunes martipontains de se l'approprier et d'en comprendre la richesse et les interactions.

### **ÉCOLE ST JOSEPH**

### Défilé du Carnaval



C'est sous le soleil que le carnaval de l'école Saint Joseph a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> avril. Durant quelques heures les enfants se sont mis dans la peau de fées, de pirates, de princesses ou encore de sorcières. Le sort a été jeté : une fête riche en couleurs où les enfants ont apprécié de défiler dans les rues.

Pour clôturer ce moment festif, un goûter a été offert aux enfants et à leurs familles dans la cour de l'école. Merci à toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps pour organiser cette fête tant appréciée des enfants.

### Soirée CHANTS ET DANSES

De la danse au chant, en passant par la musique... les enfants et les enseignants de l'école Saint Joseph ont offert à leurs familles un splendide spectacle sur le thème du cirque vendredi 15 avril de 20h à 23h. C'était une très agréable soirée concoctée et orchestrée par l'association Musique et Danse en Loire-Atlantique.

Depuis plusieurs mois, les enfants et l'équipe enseignante répétaient, s'entraînaient et prenaient plaisir à préparer ces heures de fête. Les parents, grands-parents et amis étaient ravis de découvrir une succession de chorégraphies et de chants où acrobaties, jonglage, pirouettes... étaient au rendez-vous.

Un grand merci aux organisateurs et aux petits artistes en herbe pour cette somptueuse fête visuelle et musicale.



# CULTURE ET ANIMATION

Sur place:
Bar, crêpes et galettes
Pêche aux canards pour enfants



# FÊTE DE LA MUSIQUE - Édition 2011

Sortez les maracas et les tambours, cette année, la fête de la musique organisée par votre municipalité sera rythmée!

Comme tous les ans, elle aura lieu le troisième dimanche de juin, soit le 19 juin, de 15h30 à 20h autour de la mairie.

Dès 15h30, l'après-midi démarrera par la prestation de la Batucada de Bouaye. La Batu... quoi ? La batucada ! Il s'agit d'une fanfare de percussions dont les formules rythmiques en font un sous-genre de la samba. Une musique vive, joyeuse et rythmée qui donnera le ton d'une après-midi festive!

Sur la grande scène, place du marché, vous retrouverez le groupe nantais Los Faros, composé de cinq musiciens d'origine bolivienne. Epicé par les influences d'Amérique Latine, leur répertoire est constitué de compositions originales qui mettent en évidence leur propre style mais aussi de reprises de chants traditionnels : « Nous interprétons aussi des chansons et musiques appartenant à la culture populaire de l'Amérique Latine. Nous vous invitons au voyage, au soleil et à la fiesta! ».



Sur le parvis de la salle La Charmille, le groupe « Les pieds s'entêtent » vous proposera son spectacle « Brassens et Compagnie », composé de reprises de Brassens, Brel et Trenet. Ce même spectacle sera également proposé aux résidents de la maison de retraite La Roselière plus tôt dans l'après-midi. Venez découvrir leur poésie qui s'accompagne, en toute simplicité, d'une guitare, une flûte traversière, un violoncelle et une batterie, parfois agrémentée d'un accordéon concertina, d'un glockenspiel ou de bouteilles de bière.

#### À découvrir à 16h15, à la salle des fêtes

Nouveauté, cette année, « Comptines pour doigts et menottes » est un savant mélange de comptines traditionnelles et contemporaines...: piano et trompette en compagnie de Debussy, Bartok, Kabalevsky... Des découvertes sonores que les petits adoreront (de 1 à 6 ans)!

# **CONCERT MOZART**par les Martin Chanteurs

La chorale Martin Chanteurs se produira dans le cadre de la Fête de la Musique le vendredi 17 juin, à 20h30, en l'église de Pont Saint Martin, sous la direction de Benoit Strauss, leur chef de chœur.

Au programme, un « concert Mozart » avec cinq « Nocturnes » et le Laudate Dominum de ce prestigieux compositeur, ainsi que la reprise de certaines œuvres Renaissance de notre concert de mars.

Nous vous espérons nombreux à ce dernier concert de la saison.



#### **ERRATUM**

Les répétitions de notre chorale se déroulent depuis le 2 mai dans la salle Saint Martin, et non plus dans la salle Détente et Harmonie comme indiqué dans notre article de mai. Elles ont toujours lieu le lundi soir de 20h15 à 22h15.





# C ET ANIMATION

### **AUDITIONS MUSICALES:**

# « Voyage à travers les pays de l'Europe »



Samedi 25 juin, à la salle des fêtes à partir de 17h30, les élèves de l'école de musique de Pont Saint Martin présenteront un récital au cours duquel ils feront visiter en musique plusieurs pays d'Europe. Ce concert réunira tous les instruments enseignés : violon, guitare, piano, clarinette. flûte traversière. Entrée gratuite.

#### Inscriptions pour l'année 2011/2012

Les inscriptions pour tous les cours de danse et de l'école de musique auront lieu dans la salle des fêtes aux dates suivantes :

• cours de danse :

Mercredi 8 juin de 16h à 19h30 Vendredi 10 juin de 16h30 à 19h30

• cours de musique :

Mercredi 15 juin de 10h à 12h30 Mercredi 22 juin de 16h30 à 19h

### Les feux de la SAINT JEAN

Les feux de la Saint Jean auront lieu le 25 juin sur l'aire de loisirs. Comme les années précédentes, vous pourrez réserver vos formules repas à l'avance. Les permanences de réservations auront lieu :

- le vendredi 17 juin de 18h à 19h30 au local du comité des fêtes
- le samedi 18 juin de 10h à 12h sur la place du marché
- le lundi 20 juin de 18h à 19h30 au local du comité des fêtes.

Voici les différentes formules proposées (pâtisserie comprise) :

Moules / frites: 6,50 €
Andouillettes / frites: 6,50 €
Saucisses / frites: 5,50 €
Jambon blanc / frites: 4,50 €

Il sera toujours possible d'acheter ses repas le jour de la fête mais le prix de la formule sera majoré d'un euro. Nous comptons sur vos nombreuses réservations et sur votre présence.

Pour de plus amples renseignements, Bernadette Figureau (02 40 32 70 56) ou Steve Landais (02 40 26 80 87 / 06 70 74 98 00) se tiennent à votre disposition.

# **NOUVELLES de la Passerelle des Arts**

Le mois de juin commence et déjà nous pensons à la rentrée... mais il nous reste tout l'été pour profiter des vacances et du soleil afin de faire le plein d'images et de sensations pour nos futures toiles et créations.

L'année a été riche en apprentissages de toutes sortes : carnets végétaux, mélanges de coutes plastiques totems aquarelles modèles vivants por-

leurs, arts plastiques, totems, aquarelles, modèles vivants, portraits... Ces diverses techniques ont permis à chacun,

adultes et enfants de s'exprimer et d'y trouver du plaisir, avec évidemment le soutien efficace et bienveillant de nos deux professeurs : Géraldine et Mannick.

# Les portes ouvertes de l'association auront lieu le mercredi 7 septembre à la salle Utrillo de 14h à 17h.

Vous pourrez y découvrir quelques réalisations de l'année, dialoguer avec les responsables et les professeurs et, bien sûr, vous inscrire pour l'année 2011/2012. Les inscriptions pourront se faire aussi lors de l'assemblée générale qui aura lieu

le 9 septembre à 19h30 à la salle Utrillo, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, il y a en chacun de nous une envie très forte de création qui ne demande qu'à voir le jour.

Les photos ci-jointes ont été prises lors de notre exposition en février dernier à la salle du Vieux Pressoir, lieu magique qui met en

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de L'AREJ



Comme on le dit dans la chanson "On n'a pas tous les jours 20 ans"; l'occasion pour l'A.R.E.J de vous inviter à sa vingtième assemblée générale qui se tiendra le jeudi 16 juin à 20h, salle Saint Martin.

Les adhérents, sympathisants, familles d'accueil lors des hébergements au cours de divers échanges sont cordialement invités. Au cours de cette assemblée nous ferons le bilan des activités et échanges avec nos communes jumelles de Pont Saint Martin en Vallée d'Aoste et de Brockenhurst dans le New Forest.

Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée. Venez nombreux !

valeur nos œuvres et nous en profitons pour remercier la municipalité de la mettre à notre disposition pour cette manifestation annuelle.



# ET LOISIRS

### **LE JOYEUX SAINT MARTIN au Tropical Parc**



La sortie d'avril à Tropical Parc, sous un soleil de plomb, a ravi nos yeux par sa végétation luxuriante, avec en particulier les variétés d'orchidées, et par la diversité de ses animaux : aras, cacatoès, perruches, alpagas. Une grue majestueuse nous a accompagnés dans notre visite et a, semblet-il, apprécié le spectacle avec les perruches et les poules, ces dernières aimant se relaxer sur leurs chaises longues.

#### Du 27 au 30 septembre : En passant par la Lorraine

Départ par Chartres, Château Thierry et Metz. Visite du Centre Pompidou-Metz et ses 3 galeries, visite libre de Metz. Visite du Plan incliné de St Louis Arzviller, ascenseur à bateaux unique en son genre en Europe qui remplace 17 écluses. Kirrwiller : Déjeuner et spectacle au Cabaret « Le Royal Palace ». Retour par Nancy, visite libre du centre historique du XVIIIe et de la vieille ville.

Prix sur la base de 35/39 personnes : 550 €.

Attention: Afin de concrétiser ce voyage, il est très important que vous vous fassiez inscrire dès le 9 juin soit au club, soit auprès des responsables.



# **Stage Ecole de Basket – Mini Poussins et Mini Poussines** Mardi 26 avril dernier, 28 enfants de 7 à 9 ans ont participé à un premier stage organisé par 7 de nos entraîneurs de ces catégories.

# Réunion des entraîneurs et futurs entraîneurs et dirigeants

Mercredi 15 juin à 19h30, salle Jean-Pierre Gardin.

### **USP BASKET**



# Portes ouvertes le mercredi 8 juin de 18h à 20h - Salle Jean-Pierre Gardin

Ecole Basket, Mini Poussins(es) – nés en 2005-2004-2003

Poussins(es) - nés en 2002-2001.

#### **Equipes Loisirs Masculines et Féminines :**

Vous souhaitez pratiquer le basket en loisirs. Venez nous rejoindre. Entraînements le :

- Mardi de 20h30 à 22h mixte
- Mercredi de 20h30 à 22h féminines
- Jeudi de 20h30 à 22h masculins

Matches amicaux sur la semaine.

Renseignements: Dominique Godard - 44 rue du Pays

de Retz - **Tél.: 02 40 32 73 43** à partir de 19h

godarddominique@wanadoo.fr

Site Internet: http://basketusp.free.fr/

basketusp@free.fr







# **Gym Santé Loisirs**

Bilan de saison pour Gym Santé Loisirs très positif avec encore cette année 202 adhérentes réparties sur les six heures de cours proposées chaque semaine, mardi, jeudi et samedi. Les cours ont toujours autant de succès avec un très bon taux de participation pour chacun.

Des inscriptions seront faites pour la saison prochaine les samedi 25 juin de 9h à 11h et mardi 28 juin de 18h30 à 20h30, au moment des cours, salle Gatien.

La section terminera sa saison, comme chaque année, par une marche et un pique-nique proposés aux adhérentes le mardi 21 juin.

Renseignements: Viviane Menut - 02 40 32 71 22

# Le Rallypontain

Les Martipontains sont invités à découvrir la commune en famille ou entre amis, lors d'un rallye pédestre gratuit : le dimanche 28 août - Départ à 8h30 à partir de l'aire de loisirs (terrain de foot)

Chacun est invité à apporter son pique-nique, afin de prolonger la journée, par un après-midi animé de jeux divers.

Informations complémentaires et bulletin d'inscription dans le mensuel de juillet-août

### **USP Tennis de table**

#### Championnats par équipe seniors

Cette saison, le club avait un objectif de maintien des équipes et les résultats obtenus offrent pour l'an prochain la possibilité de jouer à tous les niveaux de la Départementale 4 à la Régionale 3. L'équipe 1, en ayant fait l'ascenseur, offrira également de beaux matchs mais difficiles, salle Gatien.

#### Championnats par équipe jeunes

En première phase, une montée en D2 pour les benjamins, minimes, cadets, et une première place pour les juniors en Départementale 1. En deuxième phase, les cadets et juniors, premiers de leur division, ont joué les titres départementaux au mois de mai. Des résultats exceptionnels!

#### **Compétitions individuelles**

De très beaux résultats avec 3 joueurs installés au niveau régional et une participation nombreuse aux titres régionaux et finales régionales par classement.

À noter que Maxime Briand est champion départemental des classements (1100 points.

### Le bilan du tournoi de tennis Seniors +

Le tournoi s'est déroulé sur les cours de Pont Saint Martin du 15 au 24 avril. Un véritable succès pour ce tournoi avec 90 inscrits et une centaine de matchs effectués. Très beau tableau final avec 8 joueurs en seconde série. Pour ce qui est des permanences, un grand merci à tous les anciens et aux nouveaux venus qui ont su donner une véritable ambiance chaleureuse à ce tournoi. Bravo à tous!

#### Le palmarès

• Femmes +35

La victoire revient à Sylvie Giraudet 15/5 (FC REZE) contre Hélène Albistur 15/5 ( US Bouguenais)

Hommes +35

Vainqueur : Christiano Rorich 4/6 (et Vertou)

Finaliste : Gaël Cassin 3/6 (Orvault Cholière)

• Hommes +50

Vainqueur : Pierre Albistur 30 (US Pont Saint Martin)

Finaliste: J.-L. Eraud 15/5 (RAC Chemi-

not)

# Dates importantes à retenir à l'USP Tennis

Le tournoi interne se déroulera du 15 au 26 juin. Profitez de vous inscrire à ce tournoi qui permet aux adhérents du club de se retrouver dans une ambiance sportive et conviviale.

Le repas et l'après midi conviviaux auront lieu le 18 juin. De plus amples informations vous seront données dans les semaines à venir.



Les journées d'inscriptions pour la nouvelle saison. De 10h à 12h aux halles de tennis :

- samedi 11 juin
- samedi 18 juin
- samedi 2 juillet
- samedi 3 septembre

Pour plus d'info, http://usp-tennis.fr Par mail, usp.tennis@free.fr



# L'association des donneurs de sang vous informe :

# **Que sont les TRIGLYCÉRIDES?**

Les triglycérides sont des graisses naturelles provenant de l'alimentation d'origine animale et végétale. Chaque triglycéride est composée d'une molécule de glycérine et de trois acides gras identiques ou différents. Selon leur structure, on distingue plusieurs types d'acides gras :

- les acides gras saturés (ex. : l'acide palmitique)
- les acides gras insaturés (ex. : l'acide oléique)
- les acides gras polysaturés (ex. : l'acide linoléique)

Les triglycérides vont s'accumuler dans l'organisme pour former le tissu adipeux. L'intérêt biologique de stockage des graisses provient du fait qu'elles constituent une grosse source d'énergie. Par ailleurs, les tissus adipeux, en particulier celui qui est sous la peau, ont des fonctions d'isolation et de protection. Le taux sanguin normal des triglycérides doit être inférieur à 1,5 g/l, soit 1,3 g/l chez l'homme et 1 g/l chez la femme. Le prélèvement est pratiqué sur un sujet obligatoirement à jeun depuis 12 heures. En effet, après un repas, le sang est riche en graisses issues de la digestion qui n'ont pas encore été utilisées, transformées et stockées.

En France, les résultats sont le plus souvent exprimés en grammes par litre (g/l). Par contre, au niveau international, ils sont exprimés en millimoles par litre (mml/l).

En principe, le laboratoire donne les résultats avec les deux systèmes en indiquant les normales.

Le mois prochain : qu'est ce que l'hypertriglycémie ?

# Formation i aux PREMIERS SECOURS

Les 2 et 3 avril, 10 stagiaires ont participé à la Formation aux Premiers Secours animée par Hervé Salmon, moniteur à la Protection Civile à Saint Aignan de Grand Lieu, dans leurs locaux. La Mutualité Sociale Agricole et le Centre de Soins de Bouaye/Les Sorinières se sont associés pour organiser cette formation dans le cadre de la « Prévention » et en abaisser le coût à 30 € (au lieu de 65 €). La variété, la qualité des supports et matériels utilisés ainsi que la participation active de tous ont enrichi et dynamisé cette formation. Une autre session de Premiers Secours sera proposée au second semestre.

Pour info, contactez le Centre de Soins Infirmiers au : **02 40 32 61 62** ou csi.bouaye.lessorinieres@orange.fr.



# La CANICULE et nous... Comprendre et agir

En cas de canicule, il est important de connaître les gestes simples et nécessaires qui peuvent permettre de se protéger et de protéger les autres.

#### Pour les personnes âgées :

- mouiller sa peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes
- manger normalement, boire environ 1,5 L d'eau par jour et éviter la consommation d'alcool
- donner des nouvelles régulières à votre entourage

#### Enfants et adultes :

- éviter les efforts physiques intenses
- ne pas rester en plein soleil
- éviter de consommer de l'alcool
- prendre des nouvelles de son entourage

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les ecours en composant le 15.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ? Composez le **0800 06 66 66** (appel gratuit) ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule



#### HÔTEL DE VILLE

Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51 E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

#### Horaires

■ Le lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

■ Mardi : de 8h45 à 12h15 (Fermé au public le mardi après-midi)

■ Vendredi : de 8h45 à 16h15

■ Samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

#### ■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

» CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)

M<sup>me</sup> FAVRY mercredi 15 juin de 16h à 17h30

■ Permanences au Centre médico-social « Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

#### » P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanence les mardis 7 et 21 juin le matin et les jeudis 9 et 23 juin l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

- » Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88
- » Consultation enfants PMI (avec un médecin) : Les jeudis 9 et 23 juin, sur rendez-vous
- » Assistantes Sociales: sur RDV, au 02 40 78 70 25

#### ■ Autres permanences :

» CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière Siège social : 02 40 36 06 42 – M<sup>me</sup> LOUBOUTIN Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

#### » Conciliateur de Justice

Les vendredis 3 et 17 juin de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 - M. GUNEAU Mairie de Bouaye - Salle des permanences

Une opération de renforcement du réseau électrique vient d'être réalisée par les services d'ERDF dans le secteur du Moulin Gaillard.



La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	7
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	toute la journée
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	
Etat civil	02 40 26 87 32	
Gestion des salles	02 40 26 89 43	
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	
Urbanisme	02 40 26 87 34	_ matin _ uniquement
Aide sociale	02 40 26 87 27	

#### ÉTAT CIVIL D'AVRIL

#### ■ Naissances :

Servan COLLIN, 16 rue du Petit Moulin Clémence LUGBULL, 26 rue d'Herbauges Loris VANVOLSEM, 71 rue de Pays de Retz Faustine PERDREAU, 64 rue des Sables

#### Décès :

Georges MERLET, Résidence la Roselière - Avenue du Lac Joseph DAVID, 17 rue de la Nivardière Henri DOUCET, Résidence la Roselière - Avenue du Lac Alphonsine PÉNEAU, 10 rue de la Bourie

#### **NUISANCES SONORES**



Le bricolage et le jardinage entraînent parfois une gêne pour le voisinage, en raison de l'intensité sonore des outils uti-

lisés, tels que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, perçeuses... Ainsi, afin d'assurer la tranquillité de tous, des horaires ont été définis par arrêté municipal, pris en juillet 2004.

Les horaires sont les suivants :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours feriés : de 10h à 12h.

#### PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB: pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie: dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week end, faire le 17.



» Lundi 6

**DON DU SANG** 

Salle Gatien, de 16h30 à 19h30

» Mercredi 8

**PORTES OUVERTES USP BASKET** 

Salle Gardin, de 18h à 20h

» Du 15 au 26

**TOURNOI INTERNE** 

Organisé par l'USP Tennis Halles de tennis

» Mercredi 15

**HEURE DU CONTE** 

À partir de 4 ans Bibliothèque, de 16h15 à 16h45

» Jeudi 16

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AREJ

Salle Saint Martin, 20h

» Samedi 18

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'USP FOOTBALL

Salle Saint Martin, 10h

» Dimanche 19 FÊTE DE LA MUSIQUE

Autour de la mairie, de 15h30 à 20h

» Jeudi 23

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'USP

Salla Calut Martin 10120

Salle Saint Martin, 19h30

#### RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lundi 27

Salle des fêtes, 20h30

» Jeudi 23

• CONSEIL MUNICIPAL

Salle des fêtes, 20h30

» Vendredi 24

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PHOTO CLUB

Salle Saint Martin, 20h

» Samedi 25

• FÊTE DES ÉCOLES

Ecole Les Halbrans, 11h

• CAFÉ T'ES IN

Maison des jeunes, de 15h à 19h

AUDITIONS MUSICALES

Organisées par Musique et Danse

Salle des fêtes. 17h30

• FEUX DE LA SAINT JEAN

Organisés par le Comité des Fêtes Aire de loisirs, 19h

>> Dimanche 26 FÊTE DE L'ÉCOLE

Ecole Saint Joseph, 14h

» Mardi 28

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LES PLAYMOBULLES

Salle Saint Martin, 20h

MESSE DES FAMILLES Dimanche 12

#### RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT DU SITE INTERNET

**jeudi 9** Salle des fêtes, 20h



11h

#### SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

JUIN 2011 - Allo santé

- Médecins: Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.
- Pharmaciens : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.
- Ambulances : En cas d'urgence, appelez le 15

■ Centre de soins Infirmiers :

Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88** 

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
02/06	FAOUAID Christine: 02 40 26 81 08
05/06	FAOUAID Christine: 02 40 26 81 08
12-13/06	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
19/06	FAOUAID Christine: 02 40 26 81 08
26/06	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment